Publish What You Pay
Coalition CAMEROUNAISE

Tel : *237 677 154 796/677 685 512/699 839 722*
Email : *pwypcameroon@yahoo.fr*
BP : *1963 Yaoundé/Cameroun*
Web : *pwypcameroon.org*

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORINAIRE
DE LA COALITION CAMEROUNAISE PUBLISH WHAT YOU PAY

24 au 26 mai 2023

COMMUNIQUE FINAL

Sur convocation du Comité de Coordination conformément aux résolutions prises lors de ses assises du 15 mars 2023, des textes en vigueur et en application des résolutions de l'Assemblée Générale ordinaire de Novembre 2022, il s'est tenu le 26 mai 2023 au sein de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun qui abrite le Service National Justice et Paix, Point Focal de la Coalition Camerounaise Publish What You Pay (PWYPCameroon), une double Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de PWYPCameroon, précédée les 24 et 25 mai 2023 d'une formation des membres aux techniques de plaidoyer, lobbying et travail en réseau.

Y ont pris part les anciens et nouveaux membres admis au sein de la coalition lors de l'Assemblée Générale ordinaire de Novembre 2022, ainsi que les membres associés. Ils sont venus de Maroua, Figuil, Garoua, Limbe et Yaoundé. Les trois organisations qui coordonnent la coalition étaient représentées ainsi que le Secrétaire Technique.

Les principaux objectifs assignés à cette double assise ont été les suivants :
Valider les documents de politique d'orientation des stratégies d'intervention; valider l'adhésion des nouveaux membres, ainsi qu'adopter les textes normatifs de la coalition. Spécifiquement les assises ont permis de :

1. Renforcer les capacités techniques des responsables des organisations membres de PWYPCameroon sur les techniques de plaidoyer et le travail en réseau
2. Adopter le plan stratégique de PWYPCameroon pour 2023-2025,
3. Finaliser le processus de recrutement des candidatures pour l'adhésion à PWYPCameroon recalées lors de la dernière AG du 02 novembre 2022
4. Adopter la Charte révisée de PWYPCameroon,

Dans l'optique d'atteindre les objectifs sus-évoqués, le programme des assises prévoyait deux jours d'atelier de formation (24 et 25 mai 2023) et une journée consacrée à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire (26 mai 2023).

Sous la facilitation de Monsieur Kuenzob Pedeme Dupleix, Secrétaire Exécutif de Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) par ailleurs membre du Comité de Coordination de la coalition, l'atelier de formation s'est déroulé suivant le programme initialement établi et a permis d'identifier trois thématiques prioritaires de plaidoyer dans la perspective de la préparation du Cameroun à la validation de l'ITIE. Il s'agit de :

1- La divulgation des Contrats miniers ;
2- La promulgation du décret d'application du Code minier ;
3- La modification du décret portant création et fonctionnement du Comité ITIE Cameroun.

Pour chacune de ces trois thématiques, les changements visés ont été formulés, les audiences cibles identifiées, les messages élaborés et les méthodes pour communiquer ces messages déterminés.

Ainsi, pour **la divulgation des contrats**, l'objectif recherché est que le public accède à une information exhaustive sur les droits de propriété liés aux gisements et aux projets extractifs afin de mieux comprendre les implications des contrats et l'évolution des projets ainsi que leur portée sur les communautés affectées.

S'agissant de **la promulgation du décret d'application du Code minier**, l'objet visé est que les le Code minier 2016 soit applicable de sorte à avoir un secteur minier responsable, transparent, qui contribue à l'atteinte effective des objectifs d'émergence du Cameroun.

Pour **la modification du décret portant création et fonctionnement du Comité ITIE**, l'objectif est de parvenir au respect de l'indépendance de chaque collège notamment celui de la société civile en ce qui concerne le droit de nommer ses propres représentants.

Les participants ont convenu que les stratégies complètes de mise en œuvre de ce plaidoyer seront développées ultérieurement. Ils ont adopté des mesures visant à développer des alliances stratégiques avec les représentants des différentes entités privées et administrations publiques au sein du Groupe Multipartite. Parmi elles, la connaissance des institutions administratives et leur fonctionnement ont été recommandées.

Les participants ont également pris l'engagement de maintenir une communication permanente autour des initiatives de plaidoyer à mettre en place et de travailler à ce que les membres se vouent mutuellement confiance tout en consacrant des sacrifices pour la bonne marche du réseau. Ils sont conviés à ce titre à une prochaine formation d'au moins trois jours sur l'espace civique et qui sera facilité par Monsieur Nkolo Ayissi Ernest du Groupe Agages Management Consulting; formation au terme duquel la Coalition Camerounaise PWYP devra se doter d'une stratégie de protection des acteurs et de sécurité.

Les Délégués de la Coalition à la prochaine Conférence Afrique de PWYP et la Conférence internationale de ITIE ont été présentés. Il s'agit de Joséphine Mbara Maidjane du RELUFA et Francis Simeu de Transparency International Cameroun. Les Conférences se tiennent du 7 au 16 Juin 2023 à Dakar au Sénégal.

L'Assemblée Générale Ordinaire présidée par Monsieur Mballa Mballa Jean du CRADEC et avec comme Rapporteur N° 1 : Dupleix Kuenzob de DMJ, et Rapporteur N°2 Minette Yimga de Lead Cameroon a permis d'adopter :

(1) Le plan stratégique 2023 – 2025 dont présentation a été faite par Bernard Dongmo, Secrétaire Technique de la coalition, au nom du Groupe de Travail mis en place à cet égard par l'AGO de novembre 2022. Ce plan se décline en 5 axes et 9 objectifs.
Axe 1 : Promotion de la divulgation systématique des informations et de leur libre utilisation pour améliorer la gouvernance et la redevabilité dans le secteur extractif.
Axe 2 : Soutien à la génération et l'utilisation de données probantes du secteur extractif

Axe 3: Contribution à des changements de politiques qui améliorent la gouvernance du secteur extractif
Axe 4 : Promotion de la défense, de l'inclusion et de l'élargissement de la participation citoyenne dans la gouvernance des ressources naturelles.
Axe 5: Renforcement de l'interconnexion des acteurs de promotion de la bonne gouvernance dans le secteur extractif.

La présentation de ce plan stratégique a permis de constater un besoin en renforcement des capacités des membres en matière de planification stratégique. Le plan stratégique adopté sera traduit en Anglais; les membres ont été invités à s'approprier le plan en vue de l'élaboration des projets indispensables de à son opérationnalisation.

Le rapport de la Commission d'évaluation des candidatures en vue de l'admission et l'adhésion au sein de PWYPCameroon a été présenté par Salomon Hope Fomukong en sa qualité de Président de cette Commission. Après délibération, trois (03) nouveaux membres ont été admis à savoir :

1. Groupe de Réflexion et d'Action pour le Développement Rural (GREDEVEL)
2. Cellule Associative des Femmes Actives pour la Gouvernance, les Droits Humains et le Bien-Etre (CAFAGB)
3. Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH)

Les accueillant dans le Réseau, le Président de l'Assemblée Générale Ordinaire, Jean Mballa Mballa du CRADEC, a salué leur patience pour le temps qu'a duré l'examen de leur candidature et réitéré la volonté du Réseau à s'ouvrir à d'autres organisations œuvrant dans le secteur ou les domaines connexes et qui sont sérieuses, opérationnelles sur le terrain et partageant la même vision que le réseau. Il a relevé que ces nouvelles adhésions consacrent l'élargissement numérique, géographique et thématique de la coalition. Il a rappelé que la campagne PWYP est mondiale et exhorte tout le monde y compris ses membres à publier ce qu'ils payent de sorte que le slogan soit matérialisé.

Les travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire se sont achevés à 13h30 cédant ainsi la place à la session de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour seul point à l'ordre du jour l'amendement et l'adoption de la Charte de la Coalition PWYPCameroon.

L'Assemblée Générale extraordinaire a été conduite par le même bureau reconduit à l'unanimité sur proposition du Point Focal de la coalition, assuré par Sylvanus Shulika Binla, Coordonnateur du Service National Justice et Paix (SNJP).

Le Président Jean Mballa Mballa a remercié les membres de l'Assemblée pour la confiance renouvelée et passé la parole à la Commission en charge de la relecture de la Charte. Il est ressorti de l'exposé que la nouvelle Charte est composée d'un préambule, et d'un corpus structuré autour de 8 chapitres. Les articles sont passés de 47 à 56. Il faut retenir entre autre que la Charte revue : réaffirme les grands engagements internationaux dument internalisés par le Cameroun (processus de Kimberley, ITIE, Charte Africaine des droits de l'homme) ; intègre et prend en compte de nouvelles problématiques (genre, promotion des femmes, lutte contre le travail des enfants, espace civique et citoyen. Elle consacre la contribution financière annuelle des membres (Art 16), définit les modalités de prise de décision au sein du Bureau de la coordination (Art 29), définit les compétences du Coordinateur national (Art

30), clarifie les conditions à remplir pour abriter le Secrétariat Technique (Art 31), explicite les compétences du Commissaire aux Comptes (Art 36) ; oriente les missions et descente sur le terrain avec un accent sur l'amélioration de la participation des femmes (Art 49(2)).

La Commission recommande fortement que la coalition se dote d'un manuel de procédures administratives et financières afin d'assurer un meilleur encadrement des interventions et une meilleure protection des ressources de la coalition.

Après discussion et amendement de la Charte révisée de PWYPCameroon telle que présentée par Monsieur Ngandji Billy Arthur du RecTrad organisation leader de la Commission en charge de la révision, il a été relevé que la Charte adresse le secteur extractif pour ne pas se limiter à la mine solide, que certains aspects de l'article 34 méritent d'être renvoyés dans d'autres documents.

La Charte a été approuvée et adoptée à l'unanimité des membres présents, précision faite de ce que les insuffisances seront relevées dans le cours de son implémentation pour faire l'objet d'éventuels amendements en raison du respect de l'encadrement légal.

Les travaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire dont l'organisation a bénéficié d'un appui financier du Service National Justice et Paix se sont achevés à 15 heures.

Fait à Yaoundé, le 26 mai 2023

Le Président
Jean Mbala Mballa

Les Rapporteurs
N°1 : Dupleix Kuenzob
N°2 : Minette Yimga